



1. Rappel des fondements des MSAP

Les Maisons de Services au Public sont des espaces de travail informatique gratuits destinés à la réalisation de démarches administratives. Les 7 grands opérateurs nationaux sont POLE EMPLOI, CAF, CPAM, MSA, CARSAT, LA POSTE, GRDF. Il s'agit de services de proximité ouvert à tout type de public.

2. Services proposés dans les MSAP

La M.S.A.P de Docelles est équipée de 4 postes informatiques (2 pour les usagers, 1 pour l'animateur et 1 pour les partenaires) reliés à Internet et à un logiciel d'écriture permettant d'effectuer toutes les recherches nécessaires pour trouver un emploi, d'imprimer ou de scanner des documents (attestations diverses, CMU, ACS...), d'élaborer des CV, des lettres de motivation et des courriers divers aux administrations.

Une ligne téléphonique est également à la disposition des usagers et des partenaires, ceux-ci peuvent ainsi joindre toutes les administrations, les employeurs, les agences intérimaires...

De nombreuses documentations sont aussi disponibles et peuvent être consultés, ils concernent principalement les domaines de la formation, du handicap, des dispositifs jeunes, de la recherche d'emploi, de la VAE, des services à la personne, du logement, du droit, de la santé, des transports en commun, de la création d'entreprise...

Par ailleurs, voici quelques exemples non exhaustifs des démarches qui peuvent être effectuées :

EMPLOI

- consultation des offres d'emploi,
- CV, Lettres de motivation,
- inscription pôle Emploi,
- création espace personnel,
- actualisation mensuelle,
- conseils pour la recherche d'emploi.

CPAM

- Relais avec la CPAM,
- Consultation de leur compte ameli.fr,
- Demande d'attestation de carte vitale ou d'indemnités journalières,
- Dossiers de CMU / CMU-C,
- Consultation de leurs remboursements.

CAF

- Relais avec la CAF,
- Consultation de l'espace personnel CAF,
- Déclaration de leurs ressources,
- Simulation et demande d'une allocation logement,
- Demande de la prime d'activité,
- Simulations Diverses
- Demandes d'aides « Enfance-jeunesse » (allocation familiale, allocation rentrée scolaire...)
- Demandes d'aides « Logement-cadre de vie » (APL, primes, prêts...)
- Demande d'aides « Solidarité-insertion » (RSA, AAH, prime activité...)

PREFECTURE (AGENCE NATIONALE DES TITRES SECURISES)

- Demande de carte grise
- Certificat de cession de véhicule
- Demande ou renouvellement de CNI, passeport, permis

CARSAT

- Relais avec la Carsat
- Dossier de retraite

AUTRES

- Création de sa boîte aux lettres électronique
- Consultation de sites divers en rapport avec les démarches administratives
- Se renseigner auprès de l'animatrice

3. Partenaires

Les Maisons de Services Au Public accueillent différents services partenaires :

- **Mission Locale** (suivi de jeunes)
- **MSVS** (permanence d'une assistante sociale)
- **CCI, FMS, VOGELIS** en cours de réflexion)

4. Missions des personnes en charge des MSAP

- Accueillir, informer, orienter et accompagner le public dans ses démarches (conseils, aide à l'utilisation des différents outils mis à disposition). Les animateurs/animatrices délivrent des informations de premier niveau.
- Concevoir et dispenser des ateliers liés à la recherche d'emploi (CV, lettres de motivation création de sa boîte aux lettres électronique, création/gestion de son espace personnel, télécandidatures, traitement de texte...)
- Développer, coordonner les relations et les actions partenariales (pôle emploi, CAF, CPAM, Mission Locale, AVSEA, CAP Emploi, JPAB, FMS, MSVS, EDF, CARSAT, CNAV structures intercommunales, DDTEFP, Conseil Départemental...)

Les usagers peuvent consulter le site sur : www.maisondeservicesaupublic.fr afin de se renseigner sur les différents services proposés, les actualités ou encore trouver une MSAP près de chez eux.

5. Animations

Différentes animations sont organisées dont voici quelques exemples :

Forum jeunesse, ateliers CV/lettres motivations/santé/ VAE.....

6. Horaires

MSAP de Docelles :

- 🇫🇷 Lundi – Mardi - Jeudi de 09H00 - 11H20

